Projet Pédagogique

2026

ALSH

Communes de commune Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron (QRGA).



SOMMAIRE

I) CONTEXTE : P.2

1) Communauté de commune QRGA . P.2
2) La commune de Saint Antonin Noble Val. P.3
3) Le service enfance/jeunesse. P.10
4) Le local jeunes ; P.10
5) L'équipe d'animation. P.12
6) Le public. P.13
7) Atouts et faiblesses. P.14

II) VALEURS DE LA QRGA: P.15

1) Les objectifs du projet éducatif : P.15
2) Les intentions éducatives ; P.15
3) Les objectifs du projet pédagogique. P.16

III) LE FONCTIONNEMENT : P.18

1) La préparation. P.18
2) Les différents moments de la journée. P.19
3) La gestion du groupe et des personnes P.21

*

IV) MODALITE D'EVALUATION : P.23

1) Le temps d'évaluation. P.23
2) Les critères d'évaluation P.23

ANNEXE : P.25

L'adolescent. P.26
Liberté/autorité/sanction. P.27
Fiche Projet. P28
Outil d'évaluation. P.29

I) CONTEXTE :

1) Communauté de commune QRGA :

Créée en 1997, la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (CCQRGA) est située à l'est du Département de Tarn-et-Garonne, et frontalière des départements de l'Aveyron, du Lot et du Tarn.



La CCQRGA est composée de 17 communes..
La population totale de la Communauté de Communes en 2016 est de 7 808 habitants répartis sur 463 km². La densité de population est de 16,8 habitants/km².

Le territoire, formé de trois grandes entités – le Quercy, le Rouergue et les Gorges de la vallée de l'Aveyron – présente une grande diversité de paysages, source de son attractivité.

2) La commune de Saint Antonin Noble Val :

Village médiéval situé au nord-est du Tarn-et-Garonne, Saint-Antonin-Noble-Val se trouve au cœur **des gorges de l'Aveyron,** à 1h15 de Toulouse, 45 min de Montauban, Albi, Cahors, Villefranche de Rouergue.

Saint-Antonin-Noble-Val est un village **de près de 2 000 habitants,** situé dans la Communauté de Communes Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron et le Pays Midi Quercy.



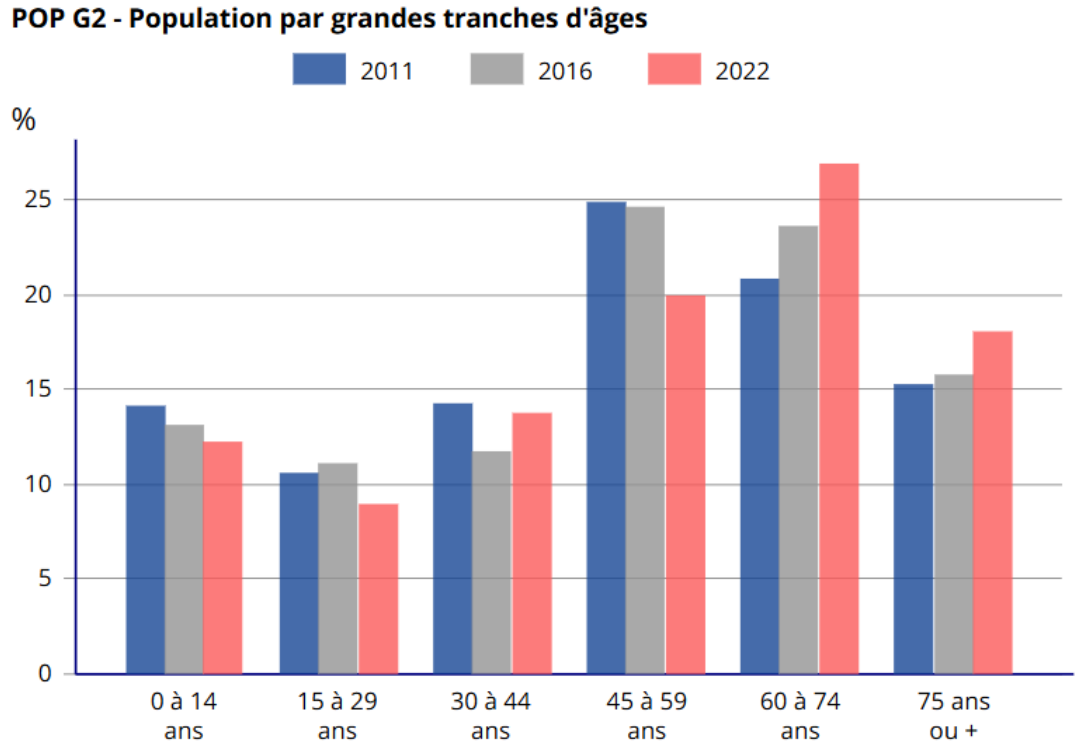
a) Population de Saint Antonin Noble Val :

Population et densité	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Population	1 808	1 733	1 820	1 861	1 881	1 797	1 899	1 858	1 951
Densité moyenne (hab/km²)	17,1	16,4	17,3	17,6	17,8	17,0	18,0	17,6	18,5

La population à légèrement augmentée depuis les années 1968 puisqu'elle elle était de 1808 habitants en 1968 pour 1951 habitants pour l'année 2022.

b) Répartition de la population en fonction de l'âge :

Âge	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	**8 127**	**100,0**	**7 904**	**100,0**	**8 144**	**100,0**
0 à 14 ans	1 163	14,3	1 006	12,7	934	11,5
15 à 29 ans	804	9,9	840	10,6	745	9,1
30 à 44 ans	1 286	15,8	1 058	13,4	1 172	14,4
45 à 59 ans	1 868	23,0	1 801	22,8	1 754	21,5



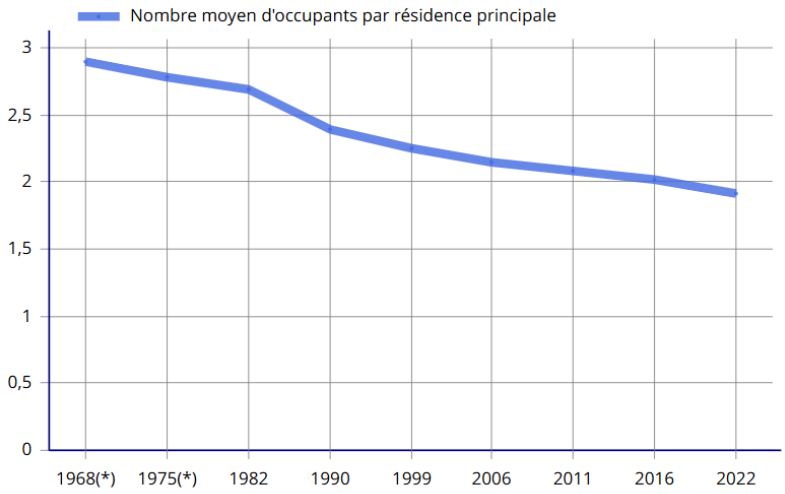
c) Répartition de la population par sexe et âges :

Âge	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	**954**	**100,0**	**997**	**100,0**
0 à 19 ans	172	18,0	141	14,1
20 à 64 ans	470	49,3	472	47,3
65 ans ou plus	312	32,7	384	38,5

Âge	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	**954**	**100,0**	**997**	**100,0**
0 à 14 ans	128	13,4	110	11,0
15 à 29 ans	104	10,9	72	7,2
30 à 44 ans	134	14,0	136	13,6
45 à 59 ans	190	19,9	200	20,1
60 à 74 ans	264	27,7	260	26,1
75 à 89 ans	121	12,7	177	17,8
90 ans ou plus	13	1,4	42	4,2

Nous pouvons constater que le nombre de femmes est supérieurs aux hommes, cependant, concernant la tranche d'âge de 0 à 14 ans, les garçons sont en majorités puisqu'ils représentent 13,4 % de la population globale de Saint Antonin de Noble Val pour 11 % de filles.

d) Evolution de la taille des ménages :



Couples avec enfant(s)	2022	%
Ensemble	**145**	**100,0**
Famille traditionnelle	125	86,2
Famille recomposée	20	13,8

Pour différentes raisons (sociale, économique..), les couple font moins d'enfant, entraînant une diminution de la taille des ménages et un vieillissement de la population française.

e) Le logement :

Catégorie de logement	2011	2016	2022
Résidences principales	55,4	58,3	62,4
Résidences secondaires et logements occasionnels	33,1	30,1	29,0
Logements vacants	11,5	11,7	8,6

29% des logement sont des résidences secondaire ou des logements occasionnels. Saint Antonin est un lieu touristique offrant une multitude de services pour les vacances.

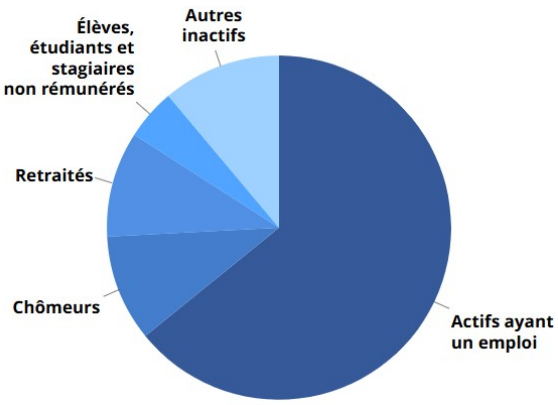
Type de logement	2011	%	2016	%	2022	%
Ensemble	**1 602**	**100,0**	**1 534**	**100,0**	**1 587**	**100,0**
Maisons	1 386	86,5	1 376	89,7	1 354	85,3
Appartements	192	12,0	153	10,0	229	14,4
Autres	24	1,5	5	0,3	4	0,3

	2011		2016		2022			
Statut d'occupation	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	**888**	**100,0**	**894**	**100,0**	**991**	**100,0**	**1 897**	**16,2**
Propriétaire	651	73,3	655	73,3	723	73,0	1 424	19,5
Locataire	181	20,4	190	21,3	239	24,1	419	7,5
dont d'un logement HLM loué vide	*20*	*2,3*	*18*	*2,0*	*22*	*2,2*	*35*	*13,6*
Logé gratuitement	56	6,3	49	5,5	29	2,9	54	7,2

85,3 % des Saint Antoninois et Antoninoises habitent dans une maison pour 82,5 % au niveau national et 73 % sont propriétaires pour 54,4 % ai niveau national.

f) <u>Situation professionnelle des familles :</u>

Type d'activité	2011	2016	2022
Ensemble	**1 097**	**1 037**	**1 017**
Actifs en %	**68,6**	**71,5**	**74,1**
Actifs ayant un emploi en %	59,5	58,4	64,1
Chômeurs en %	9,1	13,0	10,0
Inactifs en %	**31,4**	**28,5**	**25,9**
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	7,0	7,8	4,8
Retraités ou préretraités en %	14,2	10,2	9,9
Autres inactifs en %	10,1	10,5	11,1



Le nombre d'actifs est de 74,1 % pour 73,6 % au niveau national.

i. <u>Aménagement et équipement :</u>

Saint Antonin dispose d'un patrimoine lui permettant d'être classé « station verte de vacances »



Le Couvent des Génovéfains



La Maison Romane



Les tanneries



La Place des Moines et le Pont



City Stade



Piscine

g) Vie associative :

Saint Antonin de Noble Val dispose d'une vie associative variée et dynamique.

Près de 70 associations culturelles , sportives et caritatives contribuent à ce que ce village soit vivant, solidaire et accueillant pour tous.









Mais aussi …
tennis,
aïkido,danse, foot,
rugby, pêche,
théâtre...

h) scolarité et centre de loisirs :



École Maternelle



École Élémentaire



Collège Pierre BAYROU

j) <u>Les infrastructure de la commune :</u>



Nous avons à notre disposition le gymnase : le gymnase étant aussi utilisé par les associations et l'ALSH, il est donc nécessaire de le réserver à l'avance.



Piscine



City stade
Un projet de rénovation est en cours.



Terrain de tennis

3) Le service enfance/jeunesse :

Le service enfance/jeunesse est géré par la communauté de commune QRGA.

a) <u>Les structures d'accueil collectif de mineurs :</u>



Des stages pour les 10-14 ans et des chantiers VVV sont organisés en parallèle du Local jeunes et ne sont donc pas sous la responsabilité du directeur du local jeunes.
Les stages utilisent les locaux du local jeunes jeunes durant les vacances scolaire.

4) Le local jeunes :

a) <u>Heures d'ouverture :</u>

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30.
Sur demande des parents l'ALSH peut ouvrir le matin à 7h45 :

b) <u>les locaux :</u>

Le Local jeune est situé au sein



<u>La cuisine :</u>
L'aménagement et l'équipement permettent de préparer les repas dans des conditions assez favorables.

L'évier nécessiterait d'être doublé.
Un frigidaire supplémentaire permettrait de conserver l'ensemble des aliments dans des bonnes conditions en respectant les normes HACCP.



La salle principale :

C’est le lieu le plus fréquenté du local : discussion, jeux de société, baby_foot, lecture...



Salle repas :
Elle est surtout utilisée pour le temps du repas. Elle est fonctionnelle jusqu’à 20 personnes.

Les jeunes ont commencé à investir les lieux aux travers l’art plastique. Nous envisageons donc de l’aménager en salle art plastique.

Les toilettes :

les toilettes sont dehors et insalubre. Cela pose surtout un problème par rapport aux filles.

L’hiver, le gel les rend inutilisables.

Nous utilisons parfois les toilettes de LAEP quand il n’y a personne.

5) L'équipe d'animation :

a) L'équipe d'animation :

Poste		Période et temps de travail	Diplôme
Responsable local jeunes et Info Jeunes	Thierry RAMBAUD	Fin juin 2025 à juin 2026 **Temps extrascolaire :** du lundi au vendredi de 8h à 18h30	B,E,A,T,E,P (Brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire) Formateur certifié
Animatrice	**Audrey ASSALIT**	A commencé ses fonctions en janvier 2026. Temps de préparation : 4h/semaine pour le Temps extrascolaire et périscolaire. **Temps de face à face pédagogique :** du lundi au vendredi de 8h à 18h30.	BAFA

b) Les missions de l'équipe d'animations :

Le responsable du local :

- Mission de direction :

Administratif, management d'équipe, bilan, projet pédagogique, comptabilité, organiser les vacances, travail partenarial, réunion de service, communication parents….

- Mission d'animateur :

Accueillir les jeunes durant la période périscolaire et extrascolaire, proposer des animations, accompagner les jeunes dans leur projets…..

- Mission d'information jeunesses et de prévention :

Van Jeunesse : rechercher et prendre de la documentation, faire une veille, aménager le Van, aller à la rencontre des jeunes.. ;
Permanence mail afin de répondre aux questions des jeunes concernant le numérique et les réseaux socio.

L'animatrice :

- Accueillir les jeunes durant la période périscolaire(seulement le vendredi après midi de 14h30 à 17h30) et extrascolaire, proposer des animations.
- Rencontre avec les jeunes du collège le vendredi de 12h30 à 13h30.
- Préparer et mener un projet afin de sensibiliser les jeunes au numérique et réseaux socio,
- Permanence mail afin de répondre aux questions des jeunes concernant le numérique et les réseaux socio.
- Participer aux réunions de service et réunion du local jeunes.

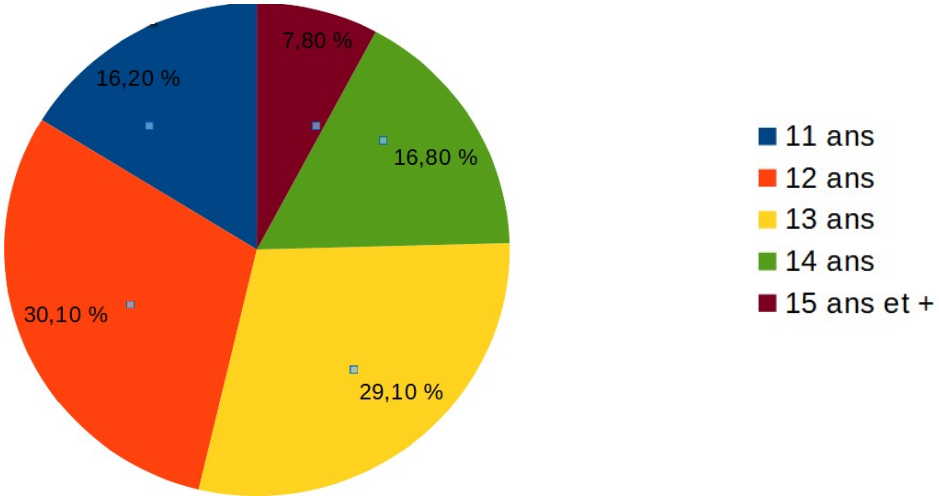
6) Le public :

a) C'est quoi un préado ?

Cf : annexe 1

b) Le public accueilli :

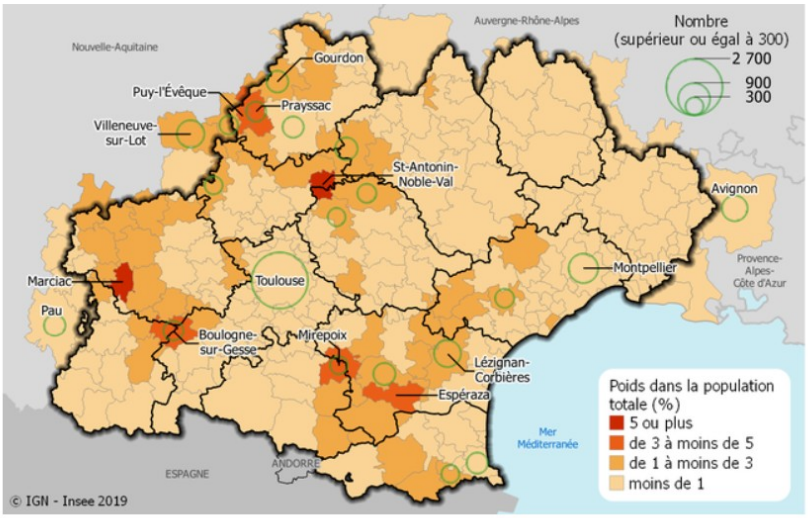
Le local jeunes accueil un public âgés de 11 à 15 ans.
142 jeunes différents ont été accueillis durant l'année 2025.



Nous avons accueillis majoritairement des jeunes de 12 et 13 ans.
67% des jeunes sont des garçons.
Une grande partie des jeunes accueillis proviennent de famille appartenant à la classe aisée.Nous avons peu de mixité sociale et culturel saut concernant la communauté anglophone qui est particulièrement présente dans le bassin du Quercy, nous permettant ainsi d'avoir des jeunes de culture anglophone au sein du local.

Figure 1 – Une forte concentration de Britanniques dans certains bassins de vie ruraux

Nombre de Britanniques résidant en Occitanie en 2016, par bassin de vie et poids dans la population



Source : Insee, recensement de la population 2016

Certains jeunes viennent en vacances à Saint Antonin de Noble Val chez leurs grands parents et s'inscrivent à l'ALSH sur un, deux ou trois jours et souvent en fonctions des sorties proposées.
Des jeunes qui sont placés en familles d'accueil fréquentent le local jeunes depuis 2, 3 ans.

Les jeunes viennent au local suite au besoin de garde des parents, mais aussi en fonction du planning et des copains et copines.

les jeunes qui fréquentent le local durant les temps périscolaire ne sont en général pas les mêmes.

7) Atouts et faiblesses :

ATOUTS	FAIBLESSES
- Cadre agréable : le local jeunes est assez spacieux et avec à proximité un espace vert. Vie associative riche et variée Les jeunes sont en général respectueux du cadre.	Peux de mixité sexuelle et culturelle.

II) VALEURS DE LA QRGA :

1) Les objectifs du projet éducatif :

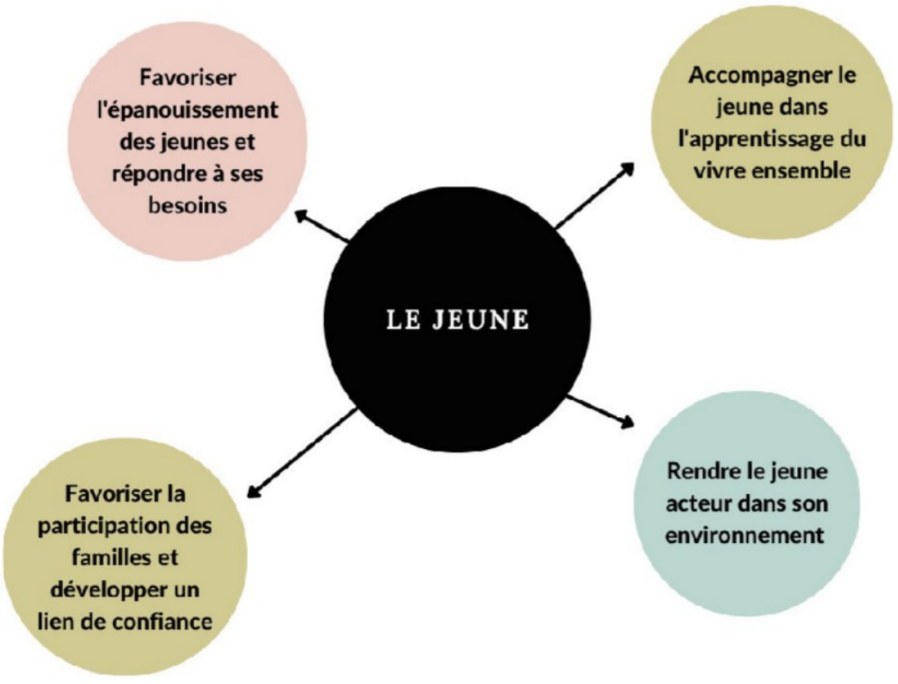
Les enjeux de la politique éducative du territoire CCQRGA sont :

- Placer les enfants et les jeunes au cœur du dispositif au sein de structures éducatives de qualités.
- Pérenniser l'accueil périscolaire et extrascolaire de tous les publics au nom de l'égalité pour tous sur l'ensemble du territoire.
- S'inscrire dans une complémentarité avec les autres projets éducatifs du territoire. (PEDT, Projet d'école, CTG)
- Permettre la construction d'une relation privilégiée avec la famille mais aussi avec l'école pour répondre au besoin social entre le temps scolaire et la vie familiale de l'enfant.

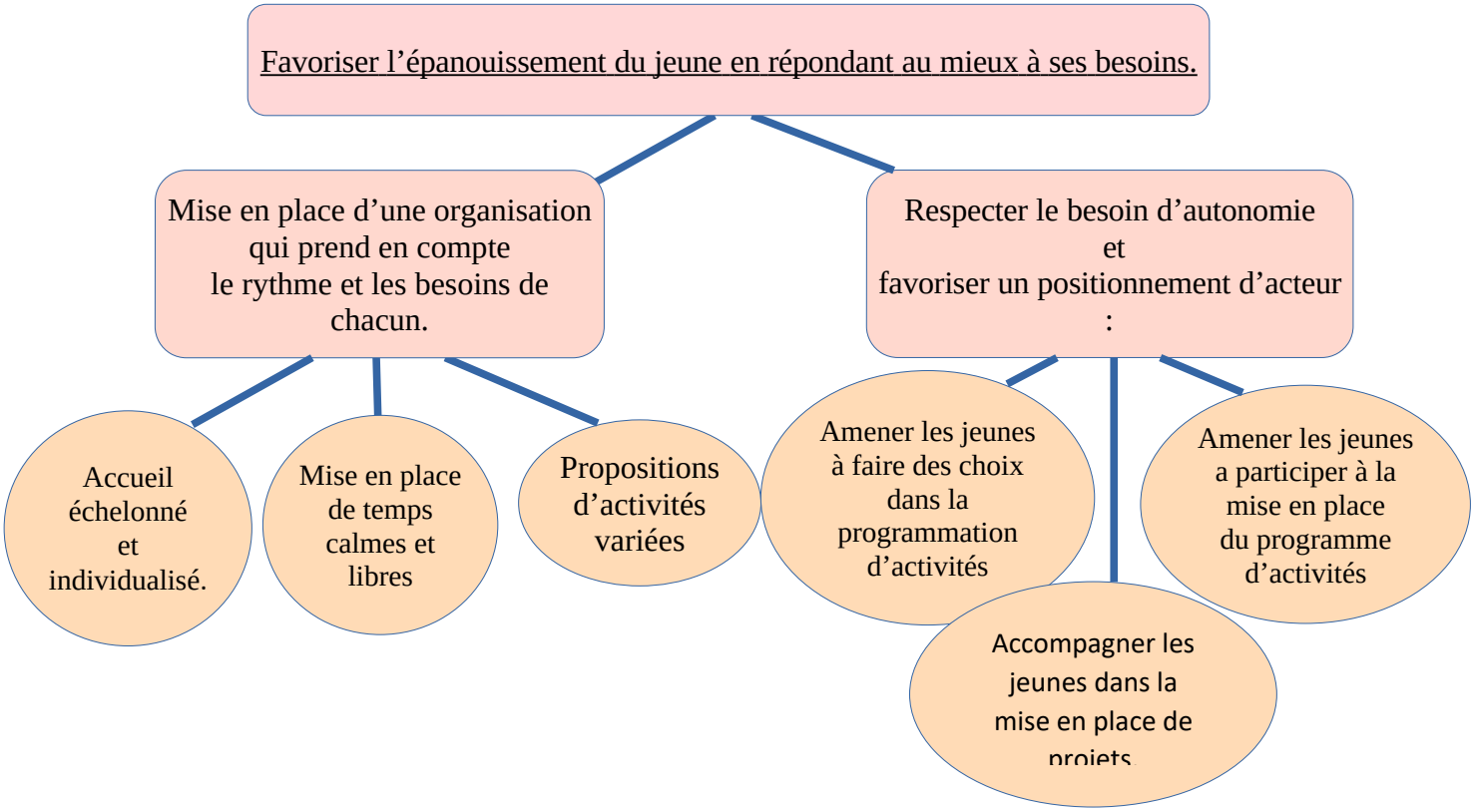
Les objectifs éducatifs qui en découlent sont :

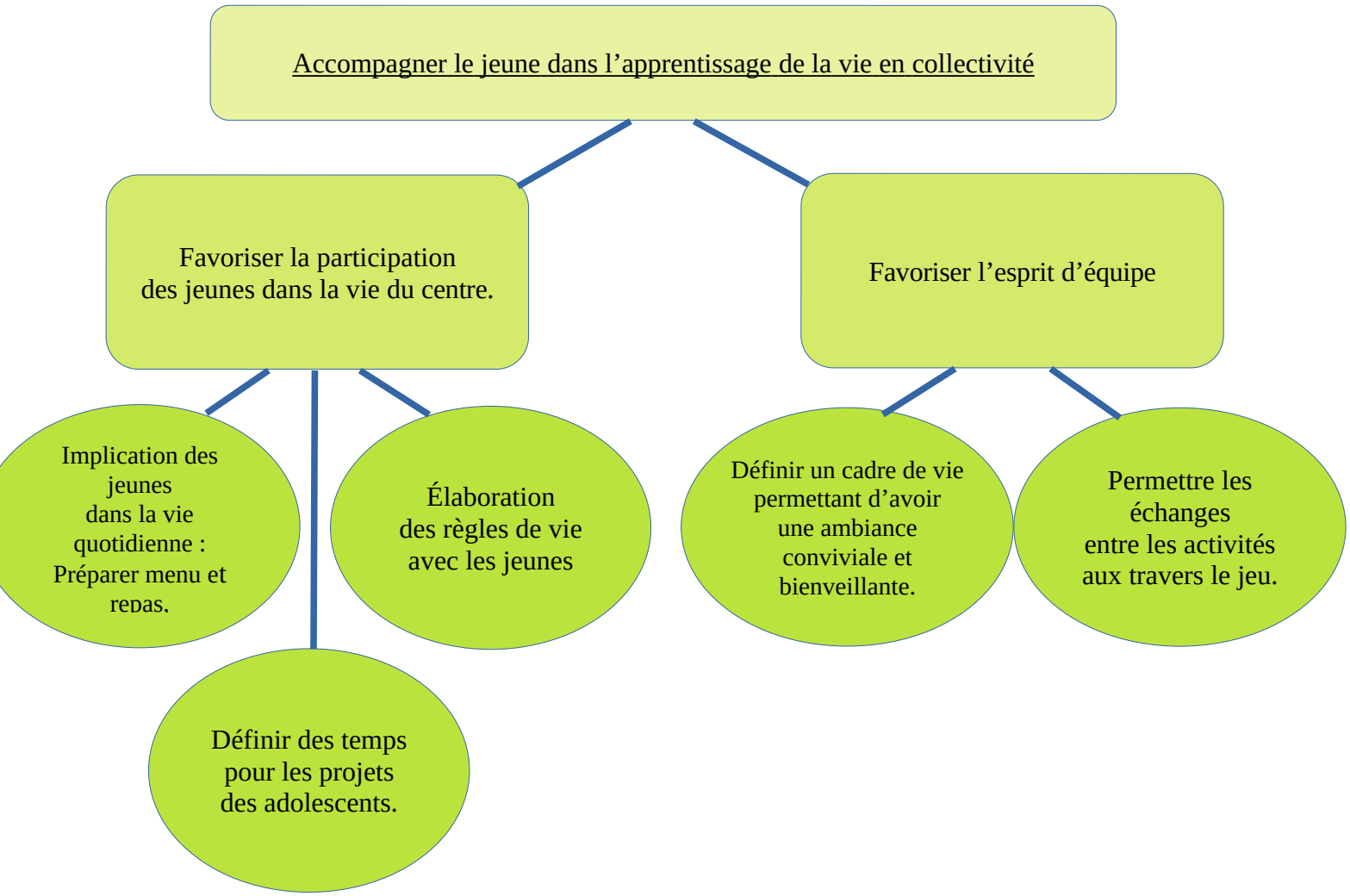
- Permettre à tous les individus d'être accueillis dans un environnement favorable à la construction et à l'épanouissement des enfants et des jeunes.
- Favoriser l'accès à un mode d'accueil adapté aux besoins des usagers.
- Prendre en compte le potentiel activités et la richesse des acteurs du territoire dans l'organisation des projets.
- Diversifier et valoriser des démarches de projets créatives et innovantes.
- Rechercher le lien et la complémentarité entre les acteurs du territoire (élus, partenaires éducatifs et financiers).
- Favoriser la participation des familles et développer un lien de confiance.
- Développer un esprit de citoyenneté en responsabilisant et en favorisant l'implication des enfants et des jeunes.

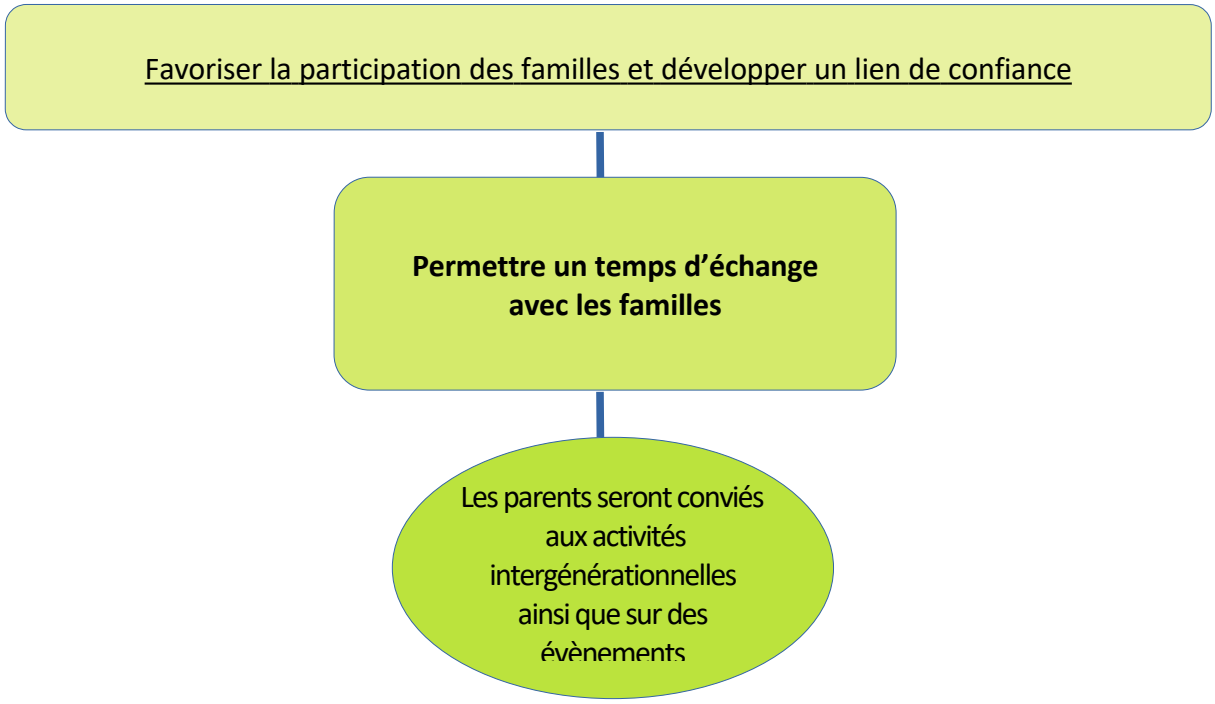
2) Les intentions éducatives :



3) Les objectifs du projets pédagogique :




Accompagner le jeune dans l'apprentissage de la vie en collectivité
Favoriser la participation des jeunes dans la vie du centre.
Favoriser l'esprit d'équipe
Implication des jeunes dans la vie quotidienne : Préparer menu et repas.
Élaboration des règles de vie avec les jeunes
Définir des temps pour les projets des adolescents.
Définir un cadre de vie permettant d'avoir une ambiance conviviale et bienveillante.
Permettre les échanges entre les activités aux travers le jeu.


Favoriser la participation des familles et développer un lien de confiance
Permettre un temps d'échange avec les familles
Les parents seront conviés aux activités intergénérationnelles ainsi que sur des évènements

III) LE FONCTIONNEMENT :

1) La préparation :

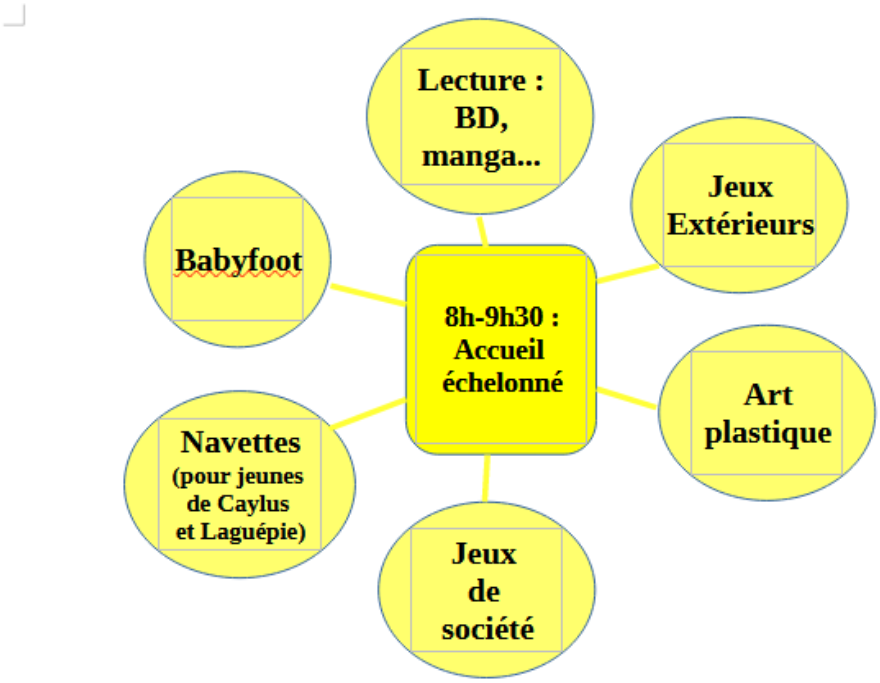
L'équipe se réuni régulièrement le jeudi matin et ou le vendredi matin afin d'organiser les vacances scolaire.

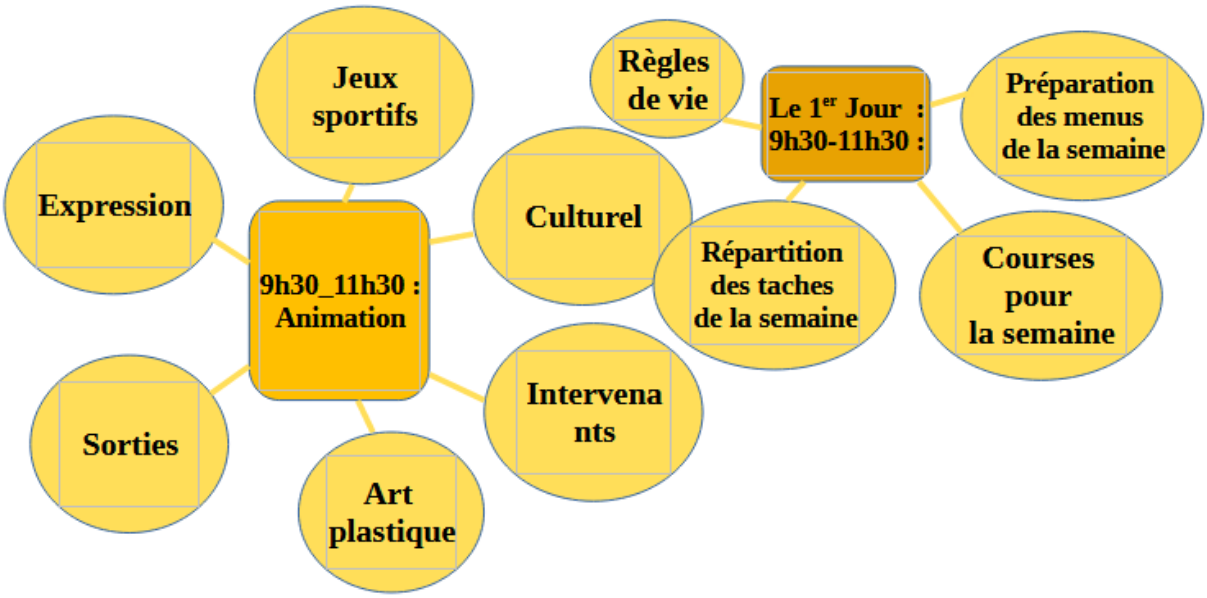
- Définir les animations en fonction de l'envie, des besoins des jeunes et en adéquation avec nos objectifs pédagogiques.
- Se répartir les taches
- faire le point sur l'évolution du travail de chacun.
- Réaliser le planning et le réajuster.
- planning équipe : répartition des tâches
- Fonctionnement du local : journée type, réflexion en fonction des bilans des vacances précédentes., création d'outil
- Travail d'équipe et organisation :
- document administratif : Après la navette du matin noter les jeunes présents et remettre la feuille de présence des jeunes de la navette dans chemise.
- Formation : méthodologie de projet, caractéristique du public….
- la venue d'une stagiaire BAFA
- planning des répartitions des missions
- outils : feuille de repas, navette, feuille inscription jeunes.
- tableau des heures de préparation

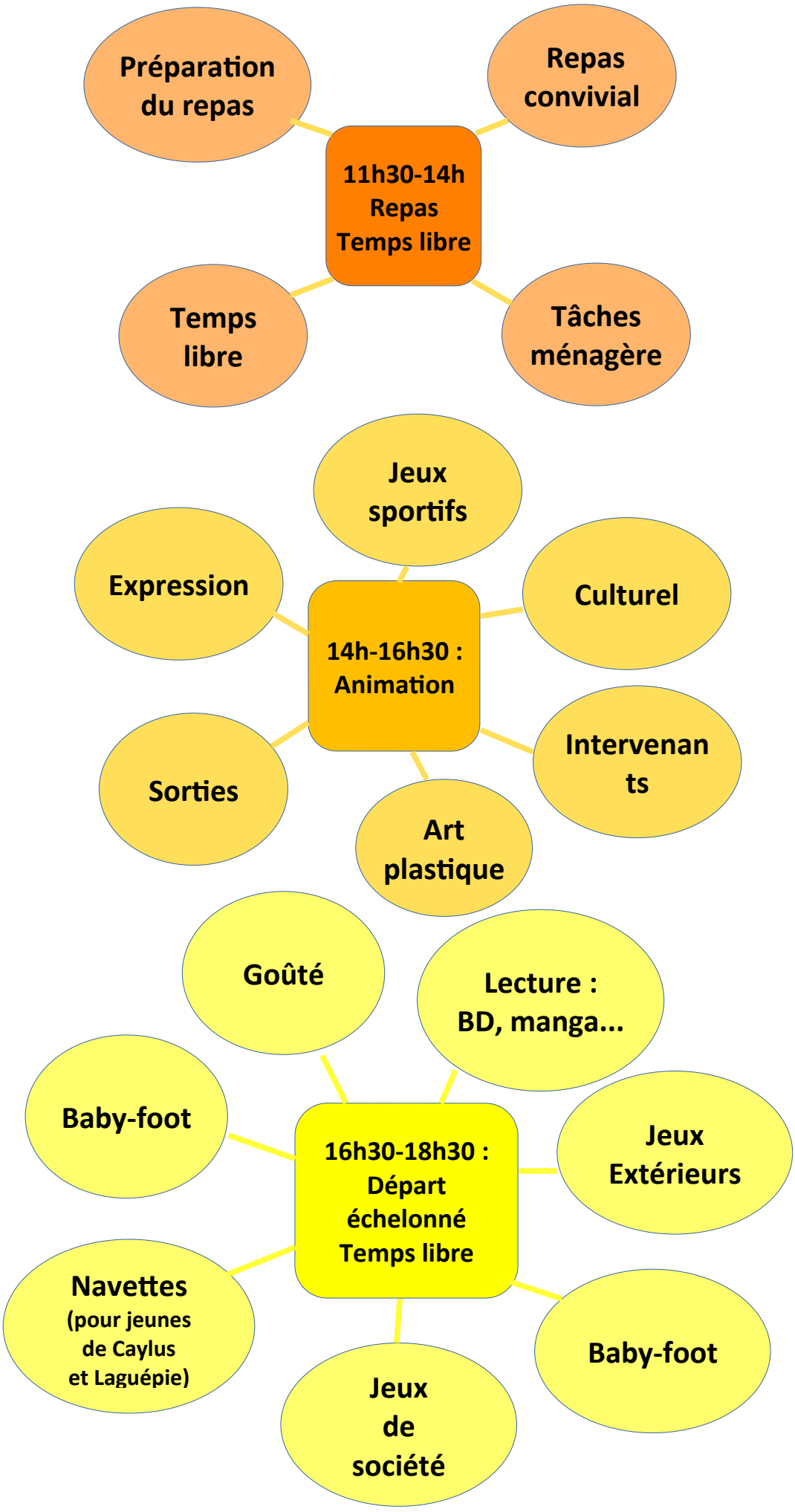
Les réunions courtes sont privilégiées afin de favoriser l'efficacité.
L'animatrice est aussi présente en face à face pédagogique chaque vendredi de 14h30 à 17h30 sur les temps périscolaire, et dispose de 3h de préparation par semaine, nous utilisons donc ces moments afin communiquer.

2) Les différents moments de la journée :

a) <u>Journée type :</u>






Préparation du repas
Repas convivial
11h30-14h
Repas
Temps libre
Temps libre
Tâches ménagère
Jeux sportifs
Expression
Culturel
14h-16h30 :
Animation
Sorties
Intervenants
Art plastique
Goûté
Lecture :
BD, manga...
Baby-foot
16h30-18h30 :
Départ
échelonné
Temps libre
Jeux Extérieurs
Navettes
(pour jeunes
de Caylus
et Laguépie)
Baby-foot
Jeux
de
société

b) La préparation des repas du midi :

La préparation des repas provient d'une demande des jeunes.

Objectifs :

- Favoriser la participation des jeunes dans la vie du local.
- Favoriser l'esprit d'équipe.
- sensibiliser les jeunes à l'alimentation et au goût

Déroulé :

Les jeunes doivent constituer 6 groupes.

Chaque groupe réalise le repas et le goûté d'un jour.

Pour cela, chaque groupe dispose d'une tablette et d'un document « papier » et d'un budget pour chercher des recettes, définir les ingrédient (quantité, prix), et faire la liste des courses.

Les jeunes et l'équipe d'animation vont faire les courses. Les jeunes sont par groupe et doivent récupérer les différents ingrédients sans dépasser le budget alloué.

Rôle de l'animateur :

- favoriser l'expression et la participation de tous (rôle de médiateur).
- accompagner les jeunes dans l'élaboration des menus afin qu'ils soient variés et équilibrés.
- Accompagner les jeunes dans la technique culinaire.

c) Les temps de repas du midi :

Le temps du repas est un moment de partage, de convivialité et d'ouverture des papilles autant que des esprits

Objectif :

- Permettre aux enfants de partager un temps de repas convivial.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie.

Déroulement :

Les enfants peuvent manger par groupe d'affinité.

L'équipe mange avec les enfants. Chaque animateur effectuera un roulement afin de développer une relation de qualité avec l'ensemble des enfants.

Le service plateau permettra aux enfants de se servir et de ranger seul.

Manger dans le calme :

Afin de demander le calme sans crier l'équipe d'animation :

- Expliquera aux enfants les règles, le rôle de l'équipe d'animation et l'intérêt et la méthode utilisée pour demander le calme ;
- Travaillera en collaboration
- Passera sur chaque table pour amener le calme

Rôle de l'animateur :

- Amener les préadolescents à goûter ;
- Sensibiliser les enfants aux besoins nutritionnel nécessaire à la dépense sportive ;

- Favoriser l'échange afin d'amener chacun à mieux se connaître ;
- Favoriser l'échange afin de permettre aux enfants de partager leurs impressions.
- Faire respecter le cadre
-

3) La gestion du groupe et des personnes :

Afin de favoriser le vivre ensemble, l'équipe d'animation permettra aux enfants de définir et de s'approprier les règles de vie. Pour cela, la premier jour un temps d'échange sera organisé avec les jeunes afin de définir ensemble le cadre de vie.

L'équipe d'animation doit faire respecter le cadre de vie. L'accompagnement de la direction est importante afin de permettre à l'équipe d'instaurer un cadre respectueux et juste envers l'ensemble des personnes et d'avoir une posture adapté aux jeunes et à la situation.

La notion de gestion de conflit est donc abordé lors des temps de réunions mais aussi les caractéristiques du public afin de comprendre le comportements des jeunes.

L'animateur doit gérer un groupe en prenant en compte chaque individu. Il est donc nécessaire de s'adapter à la personne ainsi qu'à la situation.

Des documents pédagogique sont fournis à l'équipe(cf annexes).

IV) Modalité d'évaluation :

1) Le temps d'évaluation :

Chaque soir un point sera fait avec l'équipe afin de faire le bilan de la journée :

- Relation enfant/équipe d'animation/intervenant
- Les animations
- La vie quotidienne
- Partenariat avec les intervenants.

A la fin de la période, des réunions seront programmées avec l'animatrice afin de réaliser un bilan.

2) Les critères d'évaluations :

Objectifs	Critères d'évaluations	indicateurs
Favoriser l'épanouissement du jeune en répondant au mieux à ses besoins.	L'organisation a t'elle permise de prendre en compte le rythme et les besoins de chacun.	L'aménagement du local permet il d'avoir différents lieux (calme, pour se dépenser) favorable à la prise en compte du rythme et des besoins des jeunes. Les jeunes ont ils suffisamment de choix en quantité et qualité : jeux de société, jeux extérieurs, livre…. Les jeunes on t'ils pu choisir des animations (activité, sortie..) et quel est leur degrés d'implication dans ces choix.
	Respecter le besoin d'autonomie et Les jeunes ont 'ils été en position d'acteur.	Degrés d'implication des jeunes dans la mise en place du programme d'activités Le fonctionnement favorise t'il l'autonomie chez les jeunes.
Accompagner le jeune dans l'apprentissage de la vie en collectivité.	Les jeunes on t'ils participé à la vie du centre	Nombre de jeunes. Degrés d'implication des jeunes. Les outils sont 'ils adaptés aux public.
		Les jeunes se respectent 'ils entre eux. Degrés d'autonomie dans la répartition des taches de la vie

	Y a t'il eu un esprit d'équipe au sein du groupe de jeunes	quotidienne. Les jeunes ont 'ils su s'écouter, faire des compromis. Degrés d'intervention de l'animateur : rôle de médiateur. Y a t'il eu des conflit entre les jeunes.
Favoriser la participation des familles et développer un lien de confiance.	La relation avec les parents a t'elle permise d'établir un lien de confiance et a t'elle favoriser la participation des familles.	Quelles mode de communication avec les parents. A quel moments les parents sont le plus disponible. Quel a été l'implication des parents et combien de parents ont participé à la vie du local. Quel opinion ont les parents du local jeunes.

ANNEXES

L'ADOLESCENCE

VIE PHYSIQUE	DEVELOPPEMENT INTELLECTUEL ET SENSORI-MOTEUR
▪ Poussée déséquilibrée de croissance, les membres s'allongent ▪ Age de disgrâce physique : l'enfant ressemble à un « échassier » ▪ Développement des caractères sexuels par l'apparition notamment des poils pubiens ▪ Ne peuvent pas fournir d'efforts intenses et prolongés ▪ Apparition de troubles (appétit, humeur, sommeil)	▪ Influence prépondérante de l'émotivité ▪ Instabilité ▪ Inquiétude ▪ Modification de ses réactions : oscillation permanente entre enthousiasme et dépression ▪ Fuite dans la rêverie et l'imaginaire ▪ Développement de l'esprit critique ▪ Gaucherie

VIE AFFECTIVE	VIE COLLECTIVE	CARACTERES PREDOMINANTS
▪ Hostilité au conformisme et aux valeurs traditionnelles ▪ Recherche des moyens pour s'affirmer ▪ Variations brutales de l'état d'âme (enthousiasme et dépression)	▪ Recherche de l'âme, du confident, du petit groupe ▪ Il cherche à rompre les chaînes de l'enfance ▪ Il ne tolère plus le contrôle de l'adulte	▪ Mal à l'aise dans son corps longiligne ▪ Instabilité ▪ Sensibilité au beau ▪ Très émotif

VIE AFFECTIVE	VIE COLLECTIVE	CARACTERES PREDOMINANTS
▪ Hostilité au conformisme et aux valeurs traditionnelles ▪ Recherche des moyens pour s'affirmer ▪ Variations brutales de l'état d'âme (enthousiasme et dépression) ▪ Isolement	▪ Recherche de l'âme, du confident, du petit groupe ▪ Il cherche à rompre les chaînes de l'enfance ▪ Il ne tolère plus le contrôle de l'adulte	▪ Mal à l'aise dans son corps longiligne ▪ Instabilité ▪ Sensibilité au beau ▪ Très émotif

ACTIVITES PROPOSEES	ROLE DE L'ADULTE
▪ Jeux sportifs variés ▪ Jeux d'adresse ▪ Sorties en plein air ▪ Lecture ▪ Spectacles ▪ Ouverture sur la condition humaine ▪ Danses collectives, activités sportives ▪ Réalisations personnelles ▪ Création, invention, débats autour d'un thème ▪ Organisation du travail (responsabilité)	▪ Il doit être expérimenté, compétent, disponible ▪ Attitude franche et non équivoque ▪ L'animateur crée un climat sain et de confiance ▪ Il met en place des espace de concertation et de médiation avec le groupe ▪ Il participe à la réalisation des activités avec les jeunes

Liberté/autorité/sanction

PUNITION
Humiliation
Sans intérêt éducatif

Evolution sur la place de l'homme et de l'enfant : l'enfant est un adulte en devenir

SANCTION
Permet de faire comprendre à l'enfant son erreur

Peu de connaissance sur l'enfant

La dimension répressive qui concrétise le pouvoir du fort (l'adulte) sur le faible (l'enfant)
Société basée sur la hiérarchie : enfant écoute mère…

La sanction doit être :
- **Juste**
- **Négociée**
- **Réparatrice**
- **Proportionnelle à la faute**

- **Pas de solution unique, on s'adapte à l'enfant, à son âge, à sa personnalité.**
- **La sanction doit être en rapport avec la « faute »**
- **Communiquer au sein de l'équipe (cohésion)**
- **Discutions ferme si il le faut mais ne pas crier.**

Déconseillé :
Crier
Punition collective
Morale,
Pas de favoritisme ou d'exclusion
Faire preuve d'empathie et de congruence
Puni pas de nourriture, d'activité
Mots familier ou violent
Obliger à manger

FICHE DE PROJET

QUOI ?
- Quel type d'activité :
  Sportive, manuelle, d'expression,...

Constat
- J'ai observé des choses sur ma structure et je souhaite mettre en place un projet pour arranger cela.
  Exemple : les enfants de CP et CE1 se bagarrent souvent.

Objectif
- Pourquoi je fais cette activité. Quel apport pour le public.

LE PUBLIC
- Nombre de participants
- Age des enfants
- Caractéristique des enfants en fonction de l'âge.
  Leurs besoins et leurs envies

Comment
- Comment je mène mon activité afin de faire aboutir mes objectifs.

Quant
- Quel jour, quel heure, combien de temps.

Où
- Quel lieu : communiquer avec l'équipe afin que chacun possède son espace.

Moyens
- Avec quoi ? Le budget, le matériel...
- Avec qui ? Les animateurs, les intervenants, les partenaires

Déroulement
- Expliquer les différentes étapes du projet (jeux, activité manuelle...). La personne qui lit doit pouvoir refaire l'activité.

Evaluation
- Est-ce que :
  Les objectifs sont atteints ?
  Les méthodes sont adaptées ?

Outil d'évaluation

		détail	Points fort	Point à améliorer	propos itions
Objectifs	Rappeler les objectifs que vous vous êtes fixé.				
SENSIBILISATION	Communication orale.	A-t 'on entendu et vu les personnes lors de la sensibilisation. Etait-ce original, efficace ?			
	Communication Ecrite.	Etait-ce lisible, adapté à l'âge, original, attractif ? Les affiches étaient-elles bien placées (endroit repéré par le public, à hauteur des yeux…)			
	L'information	Etait-elle suffisante : lieu, date, heure, type d'activité….			
	Le lieu et le moment	Etaient-ils adaptés ?			
AMENAGEMENT	Choix du lieu	Etait-il approprié, suffisamment grand, éclairé, en rapport avec le thème… ? L'espace était-il correctement utilisé ?			
	Sécurité	Le lieu permet-il d'assurer la sécurité des enfants.			
	Les moyens utilisés	Les moyens utilisées (décors, musiques, déguisement, lumières, accessoires,…) étaient t'ils suffisants, en rapport avec le thème, originaux, varier…) Le matériel pédagogique (ciseaux, peinture…) était-il en nombre suffisant, accessible, adapté à l'enfant,….			
	L'aménagement	A t'il était réfléchi en fonction de l'objectif			
ACCUEIL	Mode d'accueil	Permet-il aux enfants de comprendre ce qu'ils vont faire : présentation de l'histoire, des personnages, du déroulement de l'activité…. Le lieu est-il adapté.			
	Les personnes	Etaient-elles audibles, visibles ? Utilisaient-elles un vocabulaire adapté à l'enfant et en rapport avec le thème.			
	Les règles et consignes	L'explication était-elle claire, adaptée aux participants ? S'est-on assuré de la compréhension des participants ?			
	Répartition des participants	Comment avez-vous réalisé les groupes, les équipes. Quel problème avez-vous rencontrés ?			

DEROULEMENT	Les différentes étapes du projet	Le fil conducteur a-t-il était respecté ? L'enchaînement des différentes séquences étaient-il cohérent, compréhensible ?			
LE RYTHME		Le rythme du jeu était-il trop fort, trop faible ? La courbe d'activité est-elle respectée ?			
L'ANIMATION		Un imaginaire à t'il était amené. Les animateurs jouaient ils un personnage et l'ont-ils tenu jusqu'au bout. Le contenu des animations était-il adapté au public : adapté aux caractéristiques de l'âge, en rapport avec ce qui les intéresse, varié, original ? La méthode utilisée a-t-elle permise d'atteindre l'objectif fixé : adaptée au public (âges, méthode d'apprentissage des personnes, rôle animateur..) Quel a été le rôle des animateurs durant l'animation ? A t'il accompagner le public dans l'atteinte des capacités ? Les animateurs ont 'ils communiqués entre eux durant l'atelier. Les enfants ont 'ils étaient intéressé par l'animation. Les moyens étaient-ils suffisants et adaptés à l'enfant. La sécurité physique, morale et affective de l'enfant a-t-elle assurée ? Les organisateurs ont 'ils fait preuve de souplesse, de rigueur ? Les animateurs ont 'ils dû s'adapter à certains évènements (météo, problème technique, problème lié à un comportement d'un enfant…).			
FIN		La fin était-elle compréhensible, respectueuse du fil conducteur ? Est-on parvenu au but du jeu ? Y a-t-il eu une valorisation des actions faites durant l'animation ? Le retour à la réalité a-t 'il été trop brutal, trop long… ? L'ensemble des enfants ont-ils participés au rangement ?			

Evaluation des objectifs	Critères d'évaluation	Les objectif ont-ils étaient atteint ? Lesquels, à quel degrés ? Si oui en quoi ? Si non, pourquoi ?			